

Pot plastique et bisphénol A

Le bisphénol A est un composant chimique considéré comme un perturbateur endocrinien, susceptible d'altérer le fonctionnement du système hormonal et donc d'être à l'origine de certains cancers ou de troubles de la reproduction.

A cet effet, les pouvoirs publics ont pris des dispositions pour interdire l'utilisation du bisphénol A dans la fabrication des biberons puis des conditionnements de denrées alimentaires pour nourrissons et enfants en bas âge.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, ce dispositif est étendu à l'ensemble des objets pour conditionner (contenants et couvercles) et pour manipuler (ustensiles) les denrées alimentaires dont notamment le miel.

Ainsi depuis cette date, il est interdit de fabriquer, importer, exporter et mettre sur le marché des conditionnements contenant du bisphénol A et destinés à être en contact avec des denrées alimentaires.

Votre vendeur préféré est en capacité à vous signaler que les pots plastiques en vente répondent bien à cette nouvelle réglementation, par la présentation d'un certificat/courrier du (des) fabricant(s) ou du revendeur.

Pour en savoir plus :

Loi n° 2012-1442 du 24 décembre 2012 visant à la suspension de la fabrication, de l'importation, de l'exportation et de la mise sur le marché de tout conditionnement à vocation alimentaire contenant du bisphénol A.